



Communiqué suite aux violences

Suite à la recrudescence des actes de violence survenus sur le territoire de la Ligue du Centre Val de Loire depuis le début de l'année, nous réaffirmons notre volonté de permettre à tous les acteurs de pouvoir évoluer dans un environnement qui respecte les valeurs de sportivité.

Nous rappelons que les arbitres et juges sportifs sont considérés aux yeux de la loi comme des personnes dépositaires d'une mission de service public. A ce titre, l'agression d'un arbitre, qu'elle soit physique ou verbale, est punie par la Loi LAMOUR de 2006 et fait l'objet de poursuites judiciaires devant le Tribunal Correctionnel.

Les dirigeants responsables que nous sommes ne peuvent accepter des actes d'incivilité et de violence sur les aires de jeu de notre Passion commune qu'est le Football. C'est pourquoi nous en appelons à un retour au respect des valeurs de sportivité et de respect qui doivent prévaloir. A défaut, et en cas de poursuite de la poussée d'actes inacceptables, nous nous verrons contraints de demander aux commissions en charge de juger des faits la plus grande fermeté dans l'application des barèmes disciplinaires à l'encontre des fautifs.

Sachant pouvoir compter sur le bon sens commun des joueurs, dirigeants et arbitres pour lutter contre les fléaux qui ternissent l'image de notre sport,

Bien sportivement,

Marc DEBARBAT

Président de la Ligue

Eric DANSAULT

Président de la CRA

Bertrand GATEFIN

Président de l'UNAF Centre